



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration

4 avril 2019 dans les locaux l'UFTS, Vic Le Comte

6 membres présents sur 8 : Gabriel Dumetz (circuit itinérant Cinévasion 43), Christophe Jeanpetit (circuit Ciné Parc 63), Bruno Rambier (cinéma Rex à Courpière), Jean-Paul Preynat (circuit Cinélux), Alice Tourlonias (cinéma le Rio à Clermont-Ferrand),

Etait présente : Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

Excusés : Alain Déléage (cinéma du Chambon sur Lignon), Zoé Libault (cinéma l'Arverne à Murat),

Absent : Patrick Christophe (cinéma Arcadia à Riom),

### 1. Fiche de poste et évolution salariale de Fabienne :

Lors de sa réunion du 15 mars le CA a décidé une revalorisation du salaire de la coordinatrice Fabienne au coefficient 350 (puis 375 à terme) correspondant mieux aux missions effectuées. En se basant sur l'estimation réalisée par le comptable du cabinet CEGEX, l'étude des comptes de l'association montre que si les ressources actuelles de Plein Champ peuvent permettre cette régularisation dans les deux à trois années qui arrivent, se pose la question du financement du poste à ce niveau de rémunération à plus long terme.

Pour l'instant Plein Champ n'a pas encore développé de nouveaux apports de financement. Il faut encore du temps pour que les pistes de développement préconisées par le DLA puissent dégager de la trésorerie.

Le CA reste bien sûr convaincu que cette revalorisation est nécessaire, afin que le salaire de la coordinatrice puisse se rapprocher de ses homologues rhône-alpins des 3 autres réseaux. Mais l'état actuel des comptes invite encore à la prudence. Dès que les finances de l'association seront plus sécurisées, cette régularisation au coefficient 350 sera possible, puis à terme au niveau 375.

Aujourd'hui le CA décide une solution intermédiaire : rehausser le coefficient du salaire à 300, groupe D, ce qui correspond à une dépense supplémentaire de 2687€/an.

(tableau CEGEX : avec un résultat négatif d'environ -3151 €, le résultat final avec régularisation serait de - 5838 €)

C'est plus facile à financer par l'association actuellement et cela laisse le temps de trouver de nouvelles sources de financement. Le CA souhaite

aussi que les collectivités qui financent Plein Champ soient interpellées pour augmenter notre subvention, notamment lors de la réunion du 8 avril avec la Région et la DRAC à l'hôtel de Région à Lyon.

### 2. Point sur la trésorerie :

Le CA a étudié les budgets prévisionnels de 2019, avec

- Un budget prévisionnel simple n°1
- Un prévisionnel n°2 avec la revalorisation salariale au coefficient 350 + la prestation d'un stagiaire sur 4 mois.

Les postes de produits qui diminuent :

La subvention DRAC sera de 5000 € sur les projets itinérance et non pas les 6300 € demandés.

**Info réactualisée : l'intitulé de ces projets se nomment « Culture près de Chez Vous » avec un soutien DRAC.**

L'aide service civique passe de 1200 € à 960€ car la volontaire ne reste pas toute l'année.

Les postes de charges en prévisionnel qui diminuent:

-les assurances sont revues au plus juste à 260 € au lieu de 320€.

-Les prestations honoraires et service civique diminuent de 9300 € au lieu de 9700€.

-Les affranchissements, téléphone passent à 2600 € au lieu de 2900 €

- Salaires et charges sont diminués car on ôte les prestations service civique.

Augmenté :

le prévisionnel « Equipements de bureau » passe à 1500 €, au lieu de 1000€.

Au final : l'association doit abonder en produits exceptionnel de 1460 € sur le budget 1 et 11831 € sur le budget 2.

Le CA décide le transfert de notre compte de la Caisse d'Épargne de Cournon à celle de Montferrand.

Le Conseil d'administration donne son accord pour que Alice Turlonias, trésorière, puisse avoir un accès utilisateur au compte bancaire de l'association via la plateforme de la banque.

### **3. Changements/évolution au sein des adhérents**

Création de Cinévelay : cette association vient de voir le jour pour reprendre le circuit itinérant Ciné-lux. Celui-ci est une structure privée que le gérant André Jolivet souhaite vendre.

Quatre communes se disent prêtes à apporter leur financement, les trois autres communes ayant déjà leur matériel.

Janick Cordier quitte le cinéma la Viouze aux Ancizes, dont elle a été la responsable depuis 7 ans.

Bérangère Bouffet a quitté également la structure gérant la salle de cinéma/théâtre Clap-Ciné à Saint-Pourçain.

### **4. Préparation de l'assemblée générale le 20 juin à Langeac**

L'assemblée générale de Plein Champ se tiendra au centre culturel de Langeac. Cette salle est un lieu de projection pour Cinévasion. Gabriel Dumetz est notre interlocuteur pour la mise en place de cette journée.

La salle comprend 250 places. Elle est équipée d'un vidéo-projecteur et permet le branchement d'un ordinateur pour diffuser un power-point. Elle dispose également d'une cuisine.

### **5. Mise en place d'un règlement intérieur**

Ce règlement intérieur reprend les modalités du soutien Plein Champ à l'animation, aux ateliers et tournées de réalisateurs, ainsi que les modalités de remboursement des frais de déplacement.

Ce règlement est approuvé par le CA.

**Voir document en annexe.**

### **6. Suite du DLA : suivi du Printemps du documentaire, manifestation commune avec Les Ecrans**

Le Printemps Documentaire se déroule du 20 mars au 12 avril 2019 dans 25 cinémas des réseaux Les Ecrans et Plein Champ (20 cinémas les Ecrans et 5 cinémas Plein Champ).

Une sélection de 10 films récents a été proposée.

Au programme : projections, accueils d'invité.e.s, rencontres et dégustations autour de films de qualité.

Invitée du festival, la réalisatrice Omblin Ley accompagnera les projections de « Dans la terrible jungle » durant dix jours.

Seront également présent.e.s :

– Mélanie Simon-Franza, distributrice du film « Amal » de Mohamed Siam pour Murat

– Diego Governatori, réalisateur du film « Quelle folie » récemment primé au FIPADOC 2019 de Biarritz

– Marie-Christine Duchaley et Pierre Gadrey, réalisateurs de « Pierre, tu trembles » pour Brioude.

Enfin, de nombreuses animations sont organisées dans les salles de cinéma durant ces trois semaines. En Auvergne, chaque film a pu bénéficier d'un accompagnement par une réalisatrice ou distributrice ou intervenant local.

Les Ecrans qui organisent cette manifestation depuis 18 ans, ont déjà des supports de communication : documents, affiches et un site internet dédié. Plein Champ a pu réutiliser et acheter quelques supports de qualité pour en faire bénéficier gratuitement les salles Plein Champ.

La manifestation est en cours et un bilan pourra être réalisé à la prochaine réunion. Les premières séances montrent une fréquentation restreinte, mais la période de fin mars accuse une baisse de fréquentation sur tous les films.

Bruno Rambier relate sa séance sur La Clef des Terroirs avec une dégustation qui a été bien appréciée et peu onéreuse. En revanche le suivi DCP a été compliqué avec une salle de la Drôme en raison d'une défaillance de chronopost. Les documents sont arrivés trop tard à Courpière, ce qu'il faudra corriger pour la prochaine édition.

### **7. retour sur la formation CNC « Réseaux sociaux et numérique » les 1 et 2 avril, organisé par le SCARE par Gabriel**

Gabriel Dumetz s'est rendu à cette formation sur Lyon, qu'il a trouvée très bien faite et intéressante. Elle donnait surtout des statistiques et chiffres sur la pertinence des réseaux sociaux pour les cinémas de proximité.

En bref, Facebook est aujourd'hui le réseau social à privilégier pour nos salles. Même si aujourd'hui, les pratiques évoluent de l'ordinateur vers le mobile, il convient de garder un réseau social qui soit utilisable sur les deux. C'est le cas de Facebook, mais pas toujours les autres réseaux sociaux (Snapchat par exemple utilisé uniquement sur les mobiles).

Gabriel a retenu les conseils en matière de méthodologie des sites internet et des réseaux sociaux.

La formation a accueilli 54 personnes au total. 3 structures seulement de Plein Champ étaient présentes. Fabienne explique qu'elle avait fait valoir auprès du SCARE, l'organisateur de la formation pour le CNC, que la région étant vaste, il serait plus judicieux de prévoir deux formations bien réparties sur le territoire afin de toucher un plus grand nombre d'exploitants.

Mais le CNC ne souhaitait faire qu'une seule date par Région.

Dans ce cas, il serait profitable de récupérer le power-point de cette formation et la diffuser auprès des adhérents.

**Info réactualisée : le SCARE ne diffuse pas les power-point et documents de formation. Reste à savoir s'il peut refaire cette formation à la demande de Plein Champ.**

Autre remarque : les personnes présentes le soir du repas avec le CNC n'étaient pas toujours les mêmes que celles qui ont suivi la formation. C'est bien ce que nous avons prévu car le repas était plutôt à consonnance « politique », c'est à dire réservé aux dirigeants de salles, élus. La formation le lendemain, elle, s'adressait plutôt à des personnes chargées de la communication du cinéma.

## **8. Journée de ciné-lab, formation TSA, formation Jeune Public**

Il paraît plus judicieux, pour éviter que les exploitants ne se déplacent deux fois, de coupler le Ciné-Lab avec l'après-midi sur le soutien automatique.

Olivier Gouttenoire du Réseau Médiation Cinéma propose un Ciné-lab sur la question du financement de la médiation : création et pérennisation des postes de médiateurs, avec un point sur l'importance de la médiation pour une salle aujourd'hui.

Alice est dubitative sur ce ciné-lab et se demande si la forme privilégiera les échanges et la créativité. Fabienne demandera donc à Olivier de préciser cette matinée.

Quant à la formation TSA, on attend le retour de Sophie Leleu, du CNC pour fixer la date. Le lieu serait le cinéma Arcadia de Riom.

Les dates se réduiraient au jeudi 6 juin ou mardi 11 juin.

**Info réactualisée : la journée Cinélab + formation TSA aura lieu le jeudi 6 juin au cinéma de Riom.**

## **9. Point sur le travail de Fabienne réalisé en mars et sur la suite pour avril, mai, juin**

### **Réalisé :**

- 26 février : atelier cinéma d'animation au centre de loisirs de Dunières
- 5 mars : journée de prévisionnement au cinéma Arcadia à Riom
- Tournée mars NOUS LES COYOTES avec l'ACID, le 6 mars à Murat, 7 mars à Montluçon avec deux réalisateurs et autre séances 8/03 Monistrol et 9/03 Le Chambon
- Suivre des animations : Printemps du documentaire du 20 mars au 12 avril.
- 19 mars : Rendez-vous avec Frédéric Emile, directeur du cinéma Arcadia à Riom, nouvel adhérent

- 2 avril : rendez-vous avec la caisse d'épargne
- Hébergement de Cannes

### **Prévisionnel travail Fabienne avril, mai, juin:**

- Suivre des animations : Printemps du documentaire
- 8 avril : réunion bialn avec le DRAC, Région à Lyon
- 9 avril : journée de projections à Courpière
- 11 avril : Assemblée Générale Les Ecrans
- Recrutement d'un(e) stagiaire (chèque cinéma)
- préparation d'un Ciné-Lab
- préparation de la rencontre exploitants sur la TSA, soutien Automatique début juin à RIOM
- préparation de la journée de formation jeune public 27 juin avec les 3 autres associations d'Auvergne Rhone Alpes

Prochaine réunion de CA fin mai à Lezoux ou Vic le Comte. Un doodle sera envoyé à chacun pour définir une date entre le 27,28 ou 29 mai.

Fin de la réunion 15h30

Compte-rendu rédigé par Fabienne Weidmann

## Règlement intérieur Plein Champ

### I - Partenariat Animations –Plein Champ

#### 1. Détermination du type d'animation

- Plein Champ peut apporter son soutien financier aux tournées de réalisateurs, intervenants, animateurs, ciné-concerts ou toutes animations que le conseil d'administration juge remarquables et intéressantes en lien avec la projection d'une œuvre cinématographique.
- Ces animations doivent se dérouler dans une salle de cinéma adhérente.
- Les animations retenues peuvent être proposées soit par Plein Champ ou par un adhérent, Le but est de créer un événement autour de la projection et de permettre un approfondissement de l'œuvre.

#### 2. Modalités du soutien financier Plein Champ

- La salle de cinéma qui bénéficie d'une aide à l'animation doit être adhérente à Plein Champ et à jour de sa cotisation.
- Fidèle à sa mission de mutualisation de ses actions et moyens, Plein Champ apporte son soutien uniquement à des animations se déroulant dans deux cinémas adhérents ou plus.

Lorsque l'intervenant vient de loin, il est souhaitable d'organiser les événements à des dates consécutives, afin de limiter les frais.

- C'est le Conseil d'Administration qui décide ou non de soutenir une série d'animations. L'aide ne peut dépasser 150€ par animation et par salle. Le CA rend son avis suite à une demande et à partir de supports à la décision, comme un tableau des animations déjà réalisées, le budget alloué et un bilan des sommes disponibles pour les animations.
- Une convention peut être établie entre Plein Champ et l'adhérent qui valorisera ce partenariat.

### II - Remboursement des frais de déplacements

- Plein Champ rembourse les frais de déplacements des salariés, des intervenants extérieurs (réalisateurs, formateurs, etc) qui participent à une tournée d'animations ou à des rencontres organisées par l'association.

Les déplacements remboursés peuvent s'effectuer en train, avion, voiture personnelle ou louée ou via un système de co-voiturage (ex : Blablacar). Lorsque les déplacements en voiture personnelle ont lieu en région Auvergne Rhône Alpes et qu'ils sont inférieurs à 600 kms, le remboursement s'effectue selon le barème fiscal en vigueur. Au-delà, le remboursement peut s'effectuer au 1<sup>er</sup> niveau du barème avec les chevaux fiscaux les plus bas, lorsque le trajet en transport en commun n'est pas possible.

Pour les administrateurs bénévoles, seuls les frais de réunions de représentations de l'association peuvent être remboursés sur avis du conseil d'administration.